



**Document de déclaration d'incident
Interne au club
N° 20231022-1**

Rappel de l'objectif national

La FFVL souhaite accumuler un maximum d'éléments probants sur les incidents qui ne se soldent pas par une déclaration d'accident via son assureur. Donc des situations inexistantes dans les statistiques. Soit, il n'y a pas d'atteinte à la personne, soit la personne se sert de ses assurances personnelles et sociales et ne déclare pas à la FFVL. Mais l'incident existe bel et bien, la récurrence potentielle aussi. Ces informations servent aux études statistiques et permettent à la FFVL d'orienter ses efforts financiers, techniques et pédagogiques en fonction des besoins précis des pilotes en clubs et OBL. La FFVL met en place un Animateur Sécurité Club (ASC) dans tous les clubs chargé de la collecte de ces infos. L'ASC a un devoir de réserve

CETTE DECLARATION EST ANONYME ET LE RESTE DEFINITIVEMENT

Sauf si l'intéressé souhaite s'identifier

Remplissez-là consciencieusement avec sincérité sinon vous faussez les states
Si vous redoutez une identification par adresse mail, déposez dans la boîte à lettre du club.

Peuvent être considérés comme incidents toutes situations de perte de contrôle de l'aéronef, de mauvaise rencontre avec un obstacle, tout hors terrains, les défauts d'équipement etc...

NOM DU SITE : Pentes de Sendon	N° département : 71	Date et H : 22.10.2023 17h
--------------------------------	---------------------	----------------------------

Conditions météo : vent faible voire nul
--

Pilote autonome : Oui	Âge du pilote: 34 ans	Sexe : F ou H
-----------------------	-----------------------	---------------

Années de pratique : 3 ans	Brevets : non	Homologation voile : A
----------------------------	---------------	------------------------

Petit retour en pente école. Bien que je sois déjà autonome sur les décollages et atterrissage, il n'y avait bien de mieux à faire ce jour là alors autant sortir la voile et essayer d'affiner ce qui existe déjà. Je ne serai pas sorti pour rien. Lors d'une de ma pré-vol je remarque que ma suspente de frein fait un truc bizarre. Je regarde pour la démêler et là je me rends compte qu'un de mes maillons des avants était ouvert (et de un), et que la suspente du frein s'était enfilé dedans (et de deux).

Pas de problème, je l'enlève et je referme mon maillon Rien de grave mais ça se note : je ne pensais pas à vérifier le serrage de mes maillons lorsque je sors ma voile du sac.
Ce point ne faisait pas parti de ma pré-vol.

Maintenant si !
A noter : certaines voiles possèdent des systèmes anti- desserrage sur leurs maillons.
Pas la mienne.

Le mot de l'  :

Un cas classique, les maillons triangulaires vissent dans le sens montant. De ce fait, les contraintes de tractions et l'élasticité contribuent au desserrage si le maillon n'est pas bloqué.

Même avec un petit coup de clé ça arrive encore avec le temps.

La pilote était tout de même au guets dans son environnement et a repéré « l'anormalité »

Conseils :

- 1) Serrer d'un petit tour de clé
- 2) Mettre des anti-desserrage, vendu dans les bonnes boutiques
- 3) Intégrer systématiquement la vérification dans la pré-vol

Rappel de la pré-vol :

- Casque attaché (+ gants recommandés)
- Radio allumée au moins sur fréquence fédérale 143.987,5 MHz
- Aiguilles du secours vérifiées – Préformer la poignée (écrasée dans le conditionnement sac)
- Cuissards + ventrale + pectorale bouclés (cliquer/tirer) ne pas faire confiance au clic à l'oreille
- Maillons d'élévateurs / Sellette fermés et maillons élévateurs / suspentes serrés
- Prise des commandes freins sans tours autre part dans les élévateurs et suspentes
- Vérifier la circulation devant le déco avant de décoller (vous n'avez pas la priorité)
- Annoncer DECOLLAGE haut et fort avant de le faire (pour éviter deux départs non concertés)